



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

TGV Est et TGV Rhin Rhône

Question écrite n° 5017

Texte de la question

M. Léonce Deprez demande à M. le ministre de l'équipement, des transports et du logement s'il peut préciser, à la représentation nationale, le calendrier de réalisation des deux TGV, Rhin-Rhône et Est, puisque le ministre de la culture et de la communication presse le Gouvernement de lancer les travaux de construction de la ligne nouvelle Paris-Strasbourg dès 1999, alors que le ministre de l'intérieur envisage que le TGV Rhin-Rhône se fasse « avant le TGV Est », car c'est, « de loin, le projet le plus utile » pour l'Alsace (Le Monde, 9 octobre 1997).

Texte de la réponse

Le TGV-Est européen a été déclaré d'utilité publique le 14 mai 1996 par décret en Conseil d'Etat. Le ministre de l'équipement, des transports et du logement rappelle l'intérêt que le Gouvernement attache à la réalisation du TGV-Est et à la réunion de toutes les conditions permettant sa réalisation. Il est ainsi apparu utile, avant de lancer la phase d'avant-projet détaillé du TGV-Est, que « Réseau ferré de France » (RFF), désormais responsable du développement du réseau ferroviaire et futur maître d'ouvrage du TGV-Est, puisse prendre pleinement la mesure de ce projet, afin de pouvoir assumer ses nouvelles responsabilités. Le dossier d'avant-projet sommaire du TGV Rhin Rhône vient d'être remis au ministre de l'équipement, des transports et du logement. Il est actuellement en cours d'instruction. Les décisions concernant la poursuite de ce projet devront tenir compte des réflexions relatives au programme TGV dans son ensemble, des possibilités de phasage du projet et des financements qui peuvent lui être consacrés par les différents partenaires. D'ores et déjà, des échanges approfondis se poursuivent entre les différents ministères compétents.

Données clés

Auteur : [M. Léonce Deprez](#)

Circonscription : Pas-de-Calais (4^e circonscription) - Union pour la démocratie française

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 5017

Rubrique : Transports ferroviaires

Ministère interrogé : équipement et transports

Ministère attributaire : équipement et transports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 20 octobre 1997, page 3522

Réponse publiée le : 29 décembre 1997, page 4908